

Article original

## Analyse comparée des particularités suffixales du français parlé des étudiants des universités de N'djaména (Tchad) et de Ngaoundéré (Cameroun)

**Kimtoloum PATCHAD<sup>1</sup>\*, MÉTANGMO-TATOU Léonie<sup>2</sup>,  
Samedi KOYE<sup>3</sup>**

<sup>1</sup>Département de Lettres Modernes ? Université Adam Barka d'Abéché (Tchad)  
Laboratoire LADYRUS-Langues, Dynamiques et Usages, Université de Ngaoundéré  
(Cameroun), Tél. : (00235) 66 69 56 62 Email : [kimtoloumlepatchad@yahoo.fr](mailto:kimtoloumlepatchad@yahoo.fr)

<sup>2</sup>Département de Français, Université de Ngaoundéré (Cameroun)

<sup>3</sup>Université de Moundou (Tchad)

\*Auteur correspondant : e-mail : [kimtoloumlepatchad@yahoo.fr](mailto:kimtoloumlepatchad@yahoo.fr)

Article soumis le 05/09/2018 et accepté 25/10/2018

**Résumé :** Les variétés du français font naître la notion de comparaison dans diverses études abordées par les chercheurs de par le monde. Les études comparées cherchent à dégager les phénomènes qui sont à l'origine des créativités morphologique, sémantique, morphosyntaxique, etc. La suffixation comme particularité lexicale d'étude de ce présent travail, a permis de dégager des suffixes du français oral des étudiants de N'Djaména et de Ngaoundéré. Certains suffixes unissent les deux variétés de français, et d'autres non. Ces suffixes contribuent à l'enrichissement de la langue française.

**Mots clés :** Comparaison, suffixation, particularité lexicale et enrichissement.

**Abstract:** The types of french give birth to ideas of **comparaison** in many studies used by those who search in that field all over the world. The studies compared look for phonomen which are the source of activity refer many sharpes and so on. The **suffixation** as **lexicalparticularity** study at present work; has allowed to find suffix in oral french by students in N'Djamena and Ngaoundere. Some suffix gathers two types of french and others no. Those suffix contribute to **improve** french language.

**Key words:** Comparaison, suffixation, lexical particularity and improvement.

## Introduction

Le français est la langue parlée en France métropolitaine, dans les Départements français d’Outre-mer, au Canada, dans certains pays d’Europe comme la Belgique et la Suisse, ainsi que dans nombre de pays d’Afrique et d’Asie. Il est régi par des règles ou normes. La langue française est colorée de plusieurs influences, et aujourd’hui vouée à l’expression d’identités sociales variées. Si l’histoire du français est l’histoire de sa diffusion contre les dialectes en France, à côté ou au-dessus des langues locales dans les colonies, et de sa normalisation progressive liée au bon usage qui condamnait les régionalismes, il n’en reste pas moins vrai que l’on peut parler de la langue française au pluriel. Ainsi, le phénomène des variations du français est très récurrent dans les pays ayant connu la colonisation française ou ayant adopté les langues étrangères. C’est le cas des pays africains en général, et du Tchad et du Cameroun en particulier. Il s’agit dans ce travail d’étudier les spécificités suffixales du français oral des étudiants des universités de N’Djaména et de Ngaoundéré. Ces spécificités incluent les notions de convergence et de divergence qui découlent de la comparaison. Plusieurs phénomènes linguistiques sont en vogue dans les deux parlers français, mais nous jugeons nécessaire d’en choisir la suffixation comme particularité lexicale.

La particularité lexicale se démarque du « *lexique commun* » communément admis et reconnu par la communauté linguistique francophone hexagonale. Selon Suzanne Lafage (2002 : LXIV), *La particularité lexicale est un trait divergent entre le lexique d’un topelecte particulier [...] et le lexique du français de France servant de référence, sous conditions de réalisations possibles à confronter en raison de la similarité du contexte situationnel, du domaine déterminé, du registre utilisé, des intentions sémantiques des locuteurs.*

Cette particularité lexicale puise ses ressources dans la dynamique langagière à travers le génie créateur du locuteur dans sa

capacité à affecter un nouveau sens à une lexie déjà connue ou à créer de nouvelles lexies à partir de celles déjà existantes.

## Méthodologie

Pour mieux collecter les données, nous avons jugé nécessaire de confier, pour la plupart de cas, la tâche d'enregistrements à un groupe d'étudiants de différentes filières de chaque université. En d'autres termes, lorsqu'un élément des locuteurs mène ce genre de travail de recherche (enregistrements), il n'y aurait aucunement de réserve dans la manière habituelle des locuteurs de s'exprimer. Pour cela, Christine Deprez<sup>1</sup>, dans son étude sociolinguistique sur les conversations orales d'une catégorie de familles, affirme que pour aborder un tel travail, *Il faut donc que l'enregistrement soit réalisé par un membre de la famille ou un ami très proche dont la présence est habituelle et ne trouble pas le cours ordinaire des échanges.*

Pour mieux cerner les deux populations étudiantes et leurs pratiques langagières, nous avons réalisé une **enquête quantitative** portant sur des échantillons représentatifs. La taille des deux échantillons dans ce travail est donc tributaire de la précision recherchée. Nous avons jugé utile de choisir les étudiants en conversations de façon ciblée. Il s'agit précisément de la démarche fondée sur le choix de différents groupes de locuteurs en communication. Les observations directe et participante ont permis d'accéder à une collecte des données orales fiables tout en évitant la subjectivité. Les deux échantillons des deux institutions prélevés sont proportionnels aux tailles des deux groupes. Les suffixes retenus dans ce travail sont tirés du volume horaire de 20 heures.

## Cadre théorique

Un courant théorique est retenu pour l'analyse de notre sujet. Il s'agit d'un courant de la sociolinguistique : le *courant variationniste*

---

<sup>1</sup> In *L'Enquête sociolinguistique* (1999 : 82)

tel que perçu par Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995 : 50), et Robert Chaudenson (1995). Ce courant prévoit l'analyse de la variation linguistique qui prend en compte l'usage de la langue soumis à la catégorisation sociale, spatiale et culturelle, et aboutit à la *comparaison de différentes situations de la francophonie de par le monde*.

## **1. Les particularités suffixales communes aux deux universités**

La suffixation est une dérivation effectuée par l'adjonction d'un suffixe. Elle est un phénomène qui consiste à créer un dérivé à partir d'un suffixe. Elle est très propice dans la néologie formelle. Selon Maurice Grevisse (1986 : 162), elle *consiste à ajouter une lettre ou une syllabe (suffixe) à la droite d'un radical pour former un mot dérivé*. Pour Georges Mounin (1993 : 311), le suffixe est un *élément de formation qui s'ajoute à la fin d'une racine ou d'un radical. Le suffixe est considéré le plus souvent comme un morphème [...] qui exprime certaines valeurs grammaticales*. La suffixation a souvent pour effet de modifier la classe grammaticale de l'élément, d'où est tirée la base. Exemple : Substance (nom) → substantiel (adjectif).

### **1.1. Le suffixe -eur/-euse**

Il s'agit, ici, de la dérivation suffixale ou la suffixation. Le suffixe -eur/-euse est un suffixe qui exprime l'agent d'une action, c'est-à-dire qu'il renvoie à la personne qui agit. Exemple : menteur, travailleur. En fait, la source des dérivés en -eur est, en général, non pas un nom, mais un verbe. Il est assez productif dans les deux corpus. Quelques exemples :

#### **Université de N'Djaména (UNDj)**

##### **Exemple 1 :**

- Les sessions auront bien lieu le lundi. D'ailleurs c'est affiché, non...

- En tout cas, certains **balistiqueurs** que vous connaissez là vont oser tenter leur chance (Enregistrement du 03.04.2012).

**Balistiqueur** est synonyme de *tricheur*, c'est-à-dire toute personne munie d'un document non autorisé en salle d'examen dans l'objectif de tricher ou qui en profite pour tricher. Généralement, c'est une personne habituée à se servir des documents pour tricher pendant les examens ou les contrôles continus. **Balistiqueur** tire sa source du mot *balistique*, qui signifie « Science qui étudie les mouvements des corps lancés dans l'espace et, plus spécialement, ceux des projectiles » (Larousse 2007). Cette définition permet d'établir des liens entre les deux concepts, c'est-à-dire l'idée de création dudit terme est l'allusion faite au manipulateur des *balistiques* au sens premier du terme comme on manie un document de tricherie même si bien que les risques qu'on court auraient des conséquences fâcheuses. Sur le plan sémantique, « balistique », dans le jargon des locuteurs, désigne « tout document qui sert de tricherie lors d'un examen ou d'un contrôle continu ». Donc, c'est cette création sémantique qui a donné lieu à la naissance du terme **balistiqueur** pour désigner le manipulateur d'un « balistique ». Ainsi, **Balistiqueur** renforce et enrichit le terme *balistique*. Il dérive de : base nominale *balistique* + *-eur* (suffixe) → *balistiqueur* (nom).

## Exemple 2 :

- Bonjour malfrat !
- Bonjour **roubleur** ! (Enregistrement du 25.08. 2015)

Celui qui use de ses techniques pour tromper ou escroquer quelqu'un est désigné sous le nom de **roubleur**. Le terme est né pour compléter « roublard » attesté dans le dictionnaire français. Les deux termes (**roubleur** et *roublard*) ont le même sens malgré leur différence suffixale (*-eur* et *-ard*). Ils signifient « malin, rusé ». La définition dictionnaire indique que « roublard » est utilisé dans un langage familier. Il se construit : base nominale *roublard*

(amuïssement du suffixe *-ard*) + *eur/euse* (suffixe) → *roubleur/euse* (nom).

## Université de Ngaoundéré (UNG)

### Exemple 3 :

- Pleurer ou s'énerver même là, ça aboutit à rien. C'est pas aujourd'hui que vous traitez les sujets des **noyeurs**.
- En tout cas, moi ça me fait mal wai... (Enregistrement du 12.02. 2014)

**Noyeur** vient du verbe français *noyer* qui veut dire *tuer par asphyxie en immergeant de façon prolongée dans un liquide* »(Larousse 2007) ou du verbe *se noyer* qui signifie « *se noyer dans l'eau, se laisser déborder par quelque chose, etc.* Ces deux définitions seraient à l'origine de la création de **noyeur** pour parler surtout de tout enseignant dont les sujets ou épreuves s'avèrent difficiles à traiter comme on se noie. Il est considéré, en l'espèce, comme un enseignant qui « asphyxie » les étudiants dans sa manière de composer les sujets. Cette désignation relève généralement des stéréotypes que les locuteurs consacrent aux enseignants réputés « sévères » et considérés par eux comme des « tueurs » ou « malfaiteurs ». Il ressort de cette lexie une connotation péjorative. Le mot est composé comme suit : base verbale *noyer* (amuïssement de *-er*) + suffixe nominal *-eur* → nom *noyeur*.

### Exemple 4 :

- Tout ce qu'on a fait, c'est dans l'eau. C'est terrible.
- N'est-ce pas que je vous avais dit qu'il faut être **faxeurs** (Enregistrement du 22. 09. 2014).

**Faxeur** : Tout étudiant réputé pour sa capacité à mémoriser les cours et les restituer convenablement lors des évaluations (examens ou contrôles continus). Il est créé à partir de *Fax*, terme en télécommunication, pour parler de document transmis par un

télécopieur ou désigne le télécopieur lui-même. La notion qui lie **faxeur** au *télécopieur* est le rôle que joue chacun d'eux dans la transmission fidèle d'un écrit. Autrement dit, les deux notions jouent la même fonction de restitution fidèle. Base nominale fax + suffixe *-eur* → nom *faxeur* (nom).

### Exemple 5 :

- ...Ah, le gars est fort. C'est grand **fronteur**, je vous dis.
- Laisse, il va craquer un jour waï (Enregistrement du 11.06.2013).

**Fronteur** est un étudiant réputé pour sa lecture constante de cours en dehors des salles de classes. Cette activité de lecture est nommée *front*, relatif au jargon militaire désignant le lieu de confrontation. Son féminin est *fronteuse*. Il est composé de : base nominale *front* + suffixe nominal *-eur* → nom *fronteur*.

### 1.2. Le suffixe *-erie*

Comme l'indique Grevisse, en s'ajoutant à des adjectifs, à des noms et à des verbes, le suffixe *-erie* donne un grand nombre de mots indiquant une qualité, une action, le résultat de cette action, le lieu où s'exerce cette action ou activité : *fourberie, causerie, biscuiterie,...* (Maurice Grevisse, 1980 : 170). Bref, ce suffixe renvoie à l'action, au résultat de l'action. Ainsi, dans le cas de notre travail, nous avons ceci :

#### Université de N'Djaména

#### Exemple 6 :

- Non, certaines choses-là, il ne faut pas les dire comme ça. Même si elle fait de **bordélerie** là, ce n'est pas bien de dire ça partout.
- C'est la vérité non (Enregistrement du 12.11.2012).

**Bordélerie** est né à partir du terme « bordel » (en français central) qui signifie lieu réservé à la prostitution (français très familier). Mais cette nouvelle création morphologique renvoie, quant à elle,

à l' « activité d'une prostituée ». En l'espèce, il y a une nouvelle création formelle et une nouvelle création sémantique renvoyant à la métonymie. Le suffixe – *erie* est prononcé **érie**, c'est-à-dire le « e » devient « e » accentué. Il en est de même de « e » muet de *bordel*. Le mot se compose : base nominale *bordel* + *-erie* (suffixe) → *bordélerie* (nom).

#### Exemple 7 :

- Y a pas assez de villageois là-bas non donc en Histoire...
- Donc le taux de **villageoisérie** carrément en hausse... (Enregistrement du 20.03.2015).

Les idées qui ressortent de ce mot sont : mépris, rejet et moquerie. Il s'agit de l'apparence villageoise ou paysanne affichée à travers le caractère humain dans la manière de faire quelque chose. Base adjectivale *villageois* + *-erie* (suffixe) → *villageoiserie* (nom). Il est articulé : [vilaʒwazeri]. Le « e » muet après [s] dans **villageoisérie** est accentué [e].

### Université de Ngaoundéré

#### Exemple 8 :

- Non, attends, pour ceux qui font le mariage académique là...
- Non, tu pars au niveau de l'autre, au niveau de **beignérie** là, il suffit de donner un plat de beignets-haricot là, et ça commence comme ça (Enregistrement du 17.11.2016).

Les cafétérias ou les gargotes sont appelées par les étudiants **beignéries**. Il est créé sur la base de *beignet* avec amuïssement de « t » et ajout du suffixe nominal *-erie*. Cette lexie est créée en référence aux *beignets*, généralement vendus dans des cafétérias ou des gargotes. *Beignet* est renforcé par **beignérie**, tous deux des substantifs.



### Exemple 9 :

- Non attends, frapper quelqu'un non. Quand je te parle de business là, le marketing machin non, tu peux facilement avoir *quelqu'un* ; un truc de 1000 tu peux lui vendre à 2000.
- Dans le marketing là, il n'y a pas de **frappérie** (Enregistrement du 17.11.2016)

La lexie **frappérie** est un terme né du substantif « frappe ». Le suffixe *-erie*, en jonction avec ce dernier, donne le substantif **frappérie**. Ce suffixe *-erie* est articulé « -érie » ([eri]. Le « e » muet de ce suffixe devient le [e] (accentué).

Le suffixe *-erie* qui, dans ses sens d'origine, signifie « lieu de fabrication, d'exercice et de vente », dans ce parler, il signifie « escroquerie ou vol » et cela donne lieu à une nouvelle réalité.

### 1.3. Le suffixe -er

Le suffixe *-er* est une désinence verbale marquant l'infinitif du verbe. Il est la marque des verbes du premier groupe en français, excepté *aller*. Selon Pierre Guiraud (1986 : 20), « c'est le type de base qui compte à peu près les neuf dixièmes des verbes français ». Autrement dit, ce morphème verbalisateur est plus productif que les autres dans la rubrique verbale française. Dans le cas précis, il est un morphème créatif des particularités lexicales découlant de la norme spécifique et permet aux locuteurs de conjuguer avec facilité les verbes, à l'exemple des verbes du premier groupe en français central (exemple : *valider, garder, travailler*, etc.).

## Université de N'Djaména

### Exemple 10 :

- Toi hier là, tu m'as **roublé** pourquoi wa ?
- Non, je t'ai pas **roublé**...(Enregistrement du 12.10.2015)

**Roubler** devient synonyme de « tromper, arnaquer ou escroquer quelqu'un, faire une entourloupette à quelqu'un ». Cette création est faite sur la base sémantique et formelle de « roublard » (en français) qui signifie malin, rusé. Ce verbe créé permet de renforcer « roublard, roublardise » qui sont tous deux des mots français. Il est créé d'une base nominale *roublard* (chute de *-ard*) + suffixe *-er* → **roubler**. Ainsi, *roublard* est renforcé par **roubler** pour parler de l'acte posé par le *roublard*.

### Exemple 11 :

- Oui, l'A.G. (Assemblée générale) avait décidé qu'on **grève**. Donc, c'est comme ça que les autorités ont décidé de convoquer notre bureau pour échanger avec lui.
- Mais il faut que ce bureau parle bien sinon... (Enregistrement du 15.06.2015)

**Gréver** dérive du substantif *grève* et du suffixe verbale *-er*. Schématiquement, cela donne : *grèv(e)* + *-er* → *gréver* pour parler de l'expression « faire grève ». *Gréver* est fréquemment employé, voire plus utilisé par les locuteurs à cause de multiples grèves et il dénote la nature fréquente des grèves qui paralyse l'UNDj depuis quelques années. Le verbe **gréver** est aussi attesté dans le français en Afrique : « On dit aussi au Sénégal *aller en grève* ou *aller à la grève*, mais très largement en Afrique *gréver* », selon Loïc Depecker (1990 : 192). « *Aller en grève* » est un « emploi correct » qui se dit aussi au Tchad en milieu syndical.

### Université de Ngaoundéré

### Exemple 12 :

- On part **fronter** waï.
- Cette fille-ci a de l'énergie, hein. Les gens parlent de rentrer, elle, elle parle de **fronter**... (Enregistrement du 17.01.2012).

Le verbe **fronter** a pour significations *lire ou réviser les cours avec engagement ou détermination* comme si l'on allait en guerre. En jargon militaire, « front » signifie « troupe rangée face à l'ennemi ». Il y a ici une assimilation entre le sens du jargon militaire et celui des étudiants, (**exemple** : front de bataille). Les matières à composer sont considérées par ces derniers comme des « ennemis », donc il faut de préparation minutieuse ou technique appropriée d'attaque. C'est juste à ce titre que nous pouvons parler d'assimilation de sens. En d'autres termes, si les locuteurs ont créé **fronter** pour désigner la lecture des cours ou d'autres documents, c'est par assimilation au sens premier du terme *front*. Cette notion donne lieu à la création de l'expression *aller au front* : *aller faire des révisions intensives dans un endroit jugé propice ou bien indiqué*. Dans ce cas de figure, nous parlons de l'enrichissement lexical.

### Exemple 13 :

- Non, tu pars au niveau de l'autre, au niveau de beignetérie là, il suffit de donner un plat de beignets-haricot là, et ça commence comme ça.
- Une fois ?
- Mais lui-même il peut la **cadeauter...** (Enregistrement du 17.11.2016)

Le verbe **cadeauter** dérive du substantif « cadeau ». Pour Wamba Rodolphine Sylvie et Gérard Marie Noumssi, « cadeauter : offrir un cadeau, (cadeau + er) »<sup>2</sup>. Il précise que cette création lexicale va dans le sens de la simplification et procède d'un mécanisme très fécond en français. Cet exemple prouve que **cadeauter** est employé à la forme transitive. **Cadeauter** est une forme verbale mieux considérée par les étudiants que l'expression *offrir un cadeau* qu'ils jugent peut-être longue. On trouve le verbe *cadeauter* non seulement dans le français des étudiants de l'UNG mais aussi dans celui de certains pays africains : *Il est vrai qu'il y a*

---

<sup>2</sup> <https://fr.search.yahoo.com/search?>

un certain nombre de mots, notamment en Afrique qui évitent la périphrase, c'est-à-dire qui évitent la circonlocution, par exemple on dit **cadeauter**, alors qu'en français de France on dira **faire un cadeau**... (Ivan Amar, RFI, *La Danse des mots*, 29.12.2016 à 19 heures 40 minutes). Ce verbe signifie « faire un don de cadeau ». Cadeauter est formé de : base nominale *cadeau* + *t* épenthétique + suffixe verbal *-er* → verbe *cadeauter*.

Qu'il s'agisse du français des étudiants de N'Djaména ou de celui des étudiants de Ngaoundéré, les deux groupes reconnaissent ou admettent les règles dérivationnelles. Les morphèmes étudiés modifient l'aspect formel dans le strict respect des standards de dérivation du français central. Cette modification formelle est assortie d'une création de sens ou d'un ajout de sens complémentaires aux lexies soumises à ce phénomène.

Les suffixes *-er* et *-eur* sont plus productifs que les autres suffixes observés dans les deux corpus. Ce sont des suffixes verbal et nominal. Nous retrouvons, en effet, de part et d'autre, les schémas classiques propres au français central : verbe + suffixe *-er* ; nom + suffixe verbal *-er* ; nom + suffixes nominaux *-eur*, *-erie*. Autrement dit, tous les verbes et les noms créés tirent leur source des verbes et des noms déjà existants dans le français hexagonal :

- suffixe *-er* : **tangenter** (renoncer aux études) dans le parler de l'UNDj ; **fronter** (fait de lire ou réviser les cours) dans le parler de l'UNg. Le suffixe *-er* s'ajoute aux noms *tangente* et *front* pour donner des verbes **tangenter** et **fronter**. Autrement dit, les deux noms changent de catégorie grammaticale (passage du nom au verbe). Ils expriment l'idée d'action.
- suffixe *-eur* : C'est un suffixe qui exprime l'agent d'une action ou celui dont la tâche est l'idée exprimée par le mot suffixé, c'est-à-dire qu'il renvoie à la personne qui agit. Nous trouvons ce suffixe, par exemple, dans les mots **balistiqueur** (étudiant tricheur lors des évaluations) pour l'UNDj ; **faxeur** (étudiant ayant la capacité de mémoriser les cours et les restituer lors d'un examen ou d'un contrôle continu) pour ceux de l'UNg. Ce

suffixe permet tantôt à un mot de changer de catégorie grammaticale, tantôt il lui permet de maintenir sa même catégorie grammaticale. Pour ces deux exemples, la même catégorie nominale est maintenue, c'est-à-dire balistique → balistiqueur ; fax → faxeur sont tous des substantifs.

- suffixe - **erie** : Il indique une qualité, une action, le résultat de cette action, le lieu où s'exerce cette action ou activité. À l'UNDj, il existe le mot **villageoiserie** (apparence villageoise) ; à l'UNg, le mot **beignetérie** (lieu de vente des beignets, gargote). Dans les deux sociolectes, le premier [ə] central du suffixe nominal -erie est accentué, c'est-à-dire il cesse d'être voyelle centrale au profit de [e], voyelle antérieure. En marge de ces suffixes qui unissent les deux universités, quelques suffixes permettent de marquer la différence de chacune. Dans chaque institution, il existe des particularités suffixales spécifiques.

## 2. Les particularités suffixales spécifiques à chaque université

Cette séquence permet de relever quelques lexies qui font partie des points de divergence. Bref, cela permet à chaque institution de se démarquer de l'autre à cause des suffixes particuliers qui ont affecté certains mots.

### 2.1. Les particularités suffixales spécifiques à l'Université de N'Djaména

La spécificité suffixale du français des étudiants de l'UNDj se matérialise dans les différents exemples constatés dans le corpus.

#### 2.1.1. Le suffixe -ard

Il désigne l'agent d'une action ou celui qui fait l'action. C'est un suffixe péjoratif malgré quelques exceptions en français (exemple : montagnard). En français standard, il sert, pour la plupart, à former des substantifs et des adjectifs. Exemple :

chauffard, soiffard, bâtard, richard, vantard. Pour ce sociolecte, nous avons :

### Exemple 1 :

- Qui ne le connaît pas ? S'il a validé les matières, ce n'est pas étonnant.
- C'est parce qu'il est un **cartouchard** connu... (Enregistrement du 15.07.2015)

Cette lexie est créée par référence au mot « cartouche », élément de munition dans le jargon militaire. Le **cartouchard** est celui qui se munit d'un ou des document(s) non autorisé(s) lors des examens pour « se défendre » (tricher). Les documents apprêtés par les tricheurs sont considérés dans ce contexte comme des « cartouches », l'allusion faite aux tricheurs comme **cartouchards**. Sémantiquement, la nuance fondamentale entre « cartouche » et « cartouchard » est la notion de défense ou de prévention, c'est-à-dire qu'en français central, le premier terme (cartouche) a pour fonction la défense ; il en est de même pour le second (**cartouchard**) parce que le **cartouchard** se défend en salle d'examen en utilisant ses documents de tricherie « cartouches ». **Cartouchard** a pour synonyme « balistiqueur ». Selon Ivan Amar (RFI, *La Danse des mots*, 29.12.2016), *Il y a tout un vocabulaire scolaire africain, et même francophone en général tout à fait intéressant : cartouchard, c'est celui qui tire sa dernière cartouche. Et il est à l'université, il a le droit de faire deux fois la première année. S'il ne réussit pas, il est perdu, c'est un cartouchard.*

Le sens de **cartouchard** dans cette citation se diffère de celui des étudiants de l'UNDj, même si bien que les sens sont utilisés dans le domaine des études. Ce qui veut dire que le même terme créé dans l'espace francophone peut varier en matière de sens selon la vision des groupes de locuteurs. Ledit terme est composé comme suit : base nominale cartouche + -ard (suffixe) → cartouchard (nom). C'est un terme péjoratif et ironique.

### Exemple 2 :

- Il y a des preuves...
- Tout à l'heure on vient de parler d'une faculté, vraiment c'est lamentable de voir que des **maîtrisards**, des doctorants enseignent jusqu'en quatrième année (Enregistrement du 22.08.2014).

**Maîtrisard** désigne un titulaire d'un diplôme de maîtrise. Il a ici une connotation méliorative et a pour terme synonymique en français standard « maître », terme polysémique. Il est vraisemblablement créé par analogie sur le modèle de *thésard*, personne préparant la thèse de doctorat, en français standard. Nous pourrions affirmer que pour les locuteurs, le mot « maître » désigne seulement un *instituteur*, un *couturier* et un *karatéka*, et non un titulaire d'une maîtrise. Sa structure : base nominale *maîtris(e)* + *-ard* (suffixe) → **maîtrisard** (nom).

#### 2.1.2. Le suffixe *-ement*

Il désigne l'action ou le résultat de l'action ; il signifie « de façon ». Sa formation s'effectue initialement et pour la plupart des cas, à partir des verbes du premier groupe, d'où la dérivation à base verbale. En d'autres termes, c'est un suffixe qui s'ajoute au radical d'un verbe pour créer une autre catégorie grammaticale. Il en est ainsi de la langue française : base verbale *ménager* + suffixe *-ement* → *ménagement* (nom). Nous avons :

### Exemple 3 :

- **Y a mangément.**
- Bon, on aura le temps, on va fêter (Enregistrement du 17.06.2015).

**Mangément** est un néologisme qui désigne tout poste de responsabilité, tout poste juteux où l'on peut se procurer (de façon illicite ou non) de l'argent. Il désigne aussi une occasion fructueuse inattendue ou une nourriture. Bref, il désigne tout ce qui procure du

manger. L'usage de ce terme a beaucoup plus pris une connotation négative et ironique dans l'expression des étudiants de l'UNDj. Il tire sa source du mot *manger*. Base nominale manger + -ement (suffixe) → mangement (nom).

#### **Exemple 4 :**

- Vous-même vous savez comment on souffre ici là.
- Courage et le **travaillement** qui compte (Enregistrement du 04.02.2014).

**Travaillement** tire son origine du verbe « travailler » pour signifier le « fait de travailler ou le travail ». **Travaillement** est un substantif qui renforce le mot *travail* et crée un enrichissement lexical. Sa structure est : base verbale *travailler* + suffixe nominal -ement → *travaillement*. Il serait tiré de l'album musical de l'Ivoirien Doug Saga. Il était un chef d'orchestre, créateur d'un style musical baptisé « Sagacité » (2002).

#### **2.1.3. Le suffixe -vore**

Le suffixe *-tivore* n'existe pas en français hexagonal, mais il est créé à l'image du suffixe *-vore* renvoyant aux espèces humaine et animale, et veut dire « *qui se nourrit de* ». En français standard, nous avons des exemples comme : herbivore (qui se nourrit de l'herbe), carnivore (qui se nourrit de la chair). Ce suffixe *-vore* est relevé uniquement à l'Université de N'Djaména.

#### **Exemple 5 :**

- Il faut pas élire les **argentivores** dans le nouveau bureau...
- Walai tu as raison... (Enregistrement du 07.01.2014)

C'est un terme péjoratif qui suscite une certaine méfiance à l'égard de la personne ainsi traitée. Lors de notre recherche, nous avons constaté qu'**Argentivore** est beaucoup plus employé pour désigner toute femme cupide dans ses relations amoureuses. En d'autres termes, **Argentivore** veut dire « cupide, toute personne avide



d'argent ». Il a une connotation négative parce qu'il relève d'un comportement excessif et illicite. Il tire sa source du mot « argent » : argent (nom) + -ivore (suffixe) → argentivore (nom). Les locuteurs ont créé le suffixe -ivore sur le modèle du suffixe -vore afin de donner la nouvelle lexie **argentivore**. Le suffixe -ivore, créé ne modifie pas seulement la forme de « argent » mais aussi sa signification. Sa composition est : base nominale *argent* + + -ivore → *argentivore* (nom).

#### 2.1.4. Le suffixe -logue

D'origine grecque, ce suffixe veut dire « qui étudie », qui est « spécialiste ». Il renvoie à la science. Exemple en français normatif : archéologue, épistémologue, neurologue. Tout comme le suffixe -vore, ce suffixe savant -logue est très moins productif et employé uniquement dans le parler français de l'UNDj. Deux exemples sont relevés à cet effet.

##### Exemple 6 :

- Comment vas-tu, **haricotologue** ?
- Rire... (Enregistrement du 06.12.2013)

Les points de vente des haricots à l'UNDj auraient favorisé ou motivé la naissance du terme **haricotologue**. **Haricotologue** renferme l'idée de « spécialiste » en consommation des haricots en référence à la signification du suffixe -logue. Il est souvent utilisé dans le sens d'ironie. Voici sa structure : base nominale *haricot* + « o » (épenthétique) + -logue (suffixe) → *haricotologue* (nom).

##### Exemple 7:

- Quelle leçon tu vas nous faire non. On se connaît.
- Ah bon ! En tout cas tu ne peux pas maîtriser tout ce que moi je connais.

- Oui monsieur le **cherchologue**, je sais ça, mais n'oublie pas que je suis aussi intelligent (Enregistrement du 16. 08. 2012).

**Cherchologue** est utilisé soit pour désigner un étudiant arrogant dans le domaine d'études ou enclin à étaler son savoir. Il est souvent employé pour se moquer de celui qui aime utiliser de grands mots. Il a une double coloration. Il est conçu à l'image de *chercheur* pour quelqu'un qui se consacre à la recherche scientifique. Il a pour synonyme « étudiant-chercheur », lui aussi créé par les mêmes locuteurs (Cf. Sa composition se fait de cette façon : base verbale *chercher* (chute de « r » final) + *-logue* (suffixe) → *cherchologue* (nom).

### 2.1.5. Le suffixe **-age**

C'est un suffixe qui porte sur l'action ou le résultat de l'action. Il est d'origine latine et marque une collection d'objets de même nature ou espèce, un état. Exemple : feuillage, servage, brigandage, affichage, etc. Nous avons dans ce parler :

#### Exemple 8 :

- C'est très compliqué...
- Nous sommes dans un **foirage** terrible, hein (Enregistrement du 03.10.2016).

Le substantif **foirage** tire sa source du verbe français « foirer ». Il est créé pour parler d'une situation financière précaire. On est dans un **foirage**, c'est lorsqu'on est dépourvu d'argent et qu'on est en quelque sorte dans une impasse. C'est un terme utilisé uniquement dans des contextes financiers. Pourtant, le verbe « foirer » veut dire « rater ou échouer ». Son adjectif est « foireux » (boiteux, poltron, défectueux, ... ». Les termes « foirer et foireux » sont des termes à caractère beaucoup plus familier. Ainsi, le verbe « foirer » n'a pas seulement connu un phénomène morphologique mais aussi un phénomène sémantique. Le

phénomène morphologique lui permet de passer de la classe verbale à la classe nominale : base verbale *foirer* (amuïssement de -er) + suffixe -age → nom *foirage*.

## 2.2. Les particularités suffixales spécifiques à l'Université de Ngaoundéré

### 2.2.1. Le suffixe -ois/-oise

Il s'ajoute à un substantif pour créer un autre substantif ou un adjectif. Exemples : villageois, Hongrois, patois.

Il seul cas retient notre attention dans le sociolecte de Ngaoundéré :

#### Exemple 8 :

- Vraiment. Je n'ai pas le choix...
- Oui, il faut apprendre à être **Danois**... (Enregistrement du 12.04.2011)

**Danois(e)** ou **dangois(e)** désignent tout habitant de *Dang* (commune où se trouve l'UNg). Cette création lexicale est calquée sur le modèle *Danois* qui désigne un habitant ou un originaire de Danemark. Sa composition est la suivante : base nominale *Dang* (amuïssement de « g ») + suffixe nominal -ois → nom *danois*.

### 2.2.2. Le suffixe -atoire

C'est le seul suffixe relevé dans cette rubrique. Il donne à la création d'un adjectif. Le suffixe -atoire produit l'action. Exemple : inflammatoire, échappatoire, observatoire.

#### Exemple 9 :

- Il faut savoir causer. Tu crois que quand tu t'énerves ça va arranger les choses ?
- Aka, laisse ! Il aime trop de propos **attaquatoires**.

- Sois tranquille waï... (Enregistrement du 07.10.2015)

En cas de propos menaçants ou provocateurs, les étudiants de l'UNg préfèrent parfois le qualificatif **attaquatoire**, qui dérive du mot *attaque*. Il est utilisé en postposition et donne un caractère au « propos ». Il donne lieu à ce qui est relatif à une menace. L'adjectif qu'il remplace, ici est « attaquant, provocateur ». Selon Théophile Calaina (2009 : 264), « propos **attaquatoires** est relatif à l'ensemble des paroles proférées dans le but de provoquer, de chercher querelles. Il est tout simplement question de propos provocateurs. ». Dans **attaquatoire**, il y a la base nominale *attaque* (amuïssement de « e » muet) + suffixe adjectival *-atoire* → adjectif *attaquatoire*.

Les suffixes spécifiques à l'UNDj :

- suffixe *-ard* : **maîtrisard** (détenteur d'un diplôme de maîtrise) ;
- suffixe *-ment* : **mangement** (tout ce qui procure de l'argent,...) ;
- suffixe *-vore* : **argentivore** (cupide, avide d'argent) ;
- suffixe *-logue* : **haricotologue** (grand consommateur des haricots).

À l'UNg, la particularité suffixale relevée est la suivante :

- suffixes *-atoire* : **attaquatoire** (provocateur) ;
- suffixe *-ois/oise* : **danois** (habitant de Dang : nom de la localité où est construite l'UNg).

Vu ces différents suffixes qui se dégagent des deux sociolectes, nous disons que dans le sociolecte de N'Djaména, il y a la présence des deux suffixes savants : *-vore* et *-logue* qui sont inexistantes dans celui de Ngaoundéré. Ce sont des suffixes relatifs à la nutrition et à la spécialisation comme précise leur origine. L'UNDj se particularise aussi par des suffixes tels que *-ard*, et *-ment*. Le suffixe *-ard*, généralement péjoratif, est mélioratif dans le français des étudiants de N'Djaména. Les suffixes *-atoire* et *-ois* sont absents dans le parler français de N'Djaména, mais présents

dans celui des étudiants de l'UNg. Le suffixe *-atoire* génère un adjectif (*attaquatoire*). Les suffixes créés par les deux variétés de français n'ont pas tous des fréquences identiques. Le nombre de dérivés créés par suffixation est plus élevé chez les étudiants de l'UNDj que chez ceux de l'UNg. Autrement dit, les étudiants de N'Djaména sont plus enclins à la création lexicale par suffixation que ceux de Ngaoundéré. Tous les suffixes créés ont leur origine dans le français central. Ainsi, le tableau ci-dessous est le récapitulatif des suffixes utilisés dans les deux parlers.

### Bilan comparatif des suffixes dérivés

Suffixe	Sociolecte de N'Djaména	Sociolecte de Ngaoundéré	Exemple dans les deux sociolectes	Signification
- er	+	+	- Criser (UNdj) - Fronter (UNg)	- Énerver - Réviser des cours
- eur / euse	+	+	- Balistiqueur (UNdj) - Faxeur (UNg)	-Tricheur pendant des examens -Étudiant réputé pour sa capacité à mémoriser les cours et les restituer lors des évaluations
- erie	+	+	- Villageosérie (UNdj) - Beignetérie (UNg)	-Apparence villageoise ou paysanne -Endroit lieu de vente des beignets, gargote
- ard	+	-	- Maîtrisard	-Titulaire d'un diplôme de Maîtrise
- logue	+	-	- Haricotologue	-Grand consommateur des haricots
-ivore	+	-	- Argentivore	-Détourneur des deniers publics, cupide
- ment	+	-	- Mangément	-Nourriture, avantage quelconque
- iste	+	-	- Gomboïste	-Corrupteur, profiteur
- age	+	-	- Foirage	-Galère, état de manque
- atoire	-	+	- Attaquatoire	-Provocateur
- ois / oise	-	+	- Danois ou Dangois	-Habitant de Dang (commune où se trouve l'Université)

Ce tableau fait ressortir les items créés à partir de différents suffixes. Certains suffixes sont partagés par les deux sociolectes, et d'autres marquent la particularité de chacun. Le signe + symbolise l'existence d'un item et le signe – est son contraire.

## Conclusion

Cette analyse suffixale nous permet de nous rendre compte qu'une grande partie des dérivés ainsi traités tirent leur source des verbes et des substantifs. C'est pour dire que les deux catégories grammaticales ont servi de base de création des termes par suffixation chez les deux groupes d'étudiants. Les deux groupes reconnaissent ou admettent les règles dérivationnelles malgré la divergence constatée. Les morphèmes étudiés modifient l'aspect formel dans le strict respect des standards de dérivation du français central. Cette suffixation est assortie d'une création de sens ou d'un ajout de sens complémentaires aux lexies créées. Ces lexies se situent, du point de vue des procédés morphologiques, plus en continuité qu'en rupture avec le français central et contribuent à l'enrichissement de ce français central et à la vision que s'est fixée le groupe IFA (Inventaire du français d'Afrique).

## Bibliographie

BENDI OUOBA, B., 1990, « Le français parlé au Burkina Faso » in *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Editions John Libbey Eurotext, 165p.

BLANCHE-BENVENISTE, C., 2010, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Éditions Ophrys, 173p.

CALAIÏNA, T., 2009, *Les Particularités lexicales du français parlé au Nord du Cameroun*, Thèse de Doctorat, Université de Ngaoundéré, Tomes 1 et 2, 948p.

DEPECKER, L., 1990, *Les Mots de la francophonie*, Paris, Belin, 397p.

DJARANGAR DJITA, I., 2014, *Dictionnaire pratique du français du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 410p.

DONGHO K., Adèle, 2006, ***L'Argot à l'Université de Ngaoundéré***, Maîtrise, Université de Ngaoundéré, 144p.

DUMONT, P. et MAURER, B., 1995, ***Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science***, Paris, EDICEF, PP. 1-224.

GADET, F., 2003, ***La Variation sociale en français***, Paris, Ophrys, 135p.

GREVISSE, M., 1986, ***Le Bon usage***, Éditions Duculot, Paris-Louvain-la Neuve, 1519p.

LAFAGE, S., 1990, « Métaboles et changement lexical du français en contexte africain » in ***Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone***, Paris, Editions John Libbey Eurotext, 165p.

LAFAGE, S., 2002, « Le lexique français de Côte d'Ivoire (Appropriation et créativité), tome 2 » in ***Le Français en Afrique. Revue du Réseau des observations du français contemporain en Afrique***, Nice-2002. PP. LXIV.

MOUNIN, G., 1993, ***Dictionnaire de la linguistique***, Paris, Quadrige/PUF, 340p.

TABI MANGA, J., 1990, « Variation lexicale du français au Cameroun » in ***Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone***, Paris, Editions John Libbey Eurotext, 165p.

WAPELWA, C., 1998, ***Procédés de créativité lexicale dans une situation de contact de langues au Cameroun : le cas du français sur le campus universitaire de Ngaoundéré***, Maîtrise, Université de Ngaoundéré, 82p.